

Titre du concours

Bourse d'excellence en médecine régénératrice de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en partenariat avec le Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec – ThéCell

Description

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal s'allie au Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec – ThéCell – afin de soutenir un(e) étudiant(e) de 2^e ou de 3^e cycle de la Faculté dont le projet de recherche est axé sur la médecine régénératrice et les thérapies innovantes. Ce complément de bourse d'une valeur de **15 000\$** pour une année est non-renouvelable. *À noter que cet octroi provient des fonds de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, et que le rôle de ThéCell est de coordonner le concours.*

La mission de ThéCell est d'intégrer les forces vives tout le long du continuum entre la recherche fondamentale et les applications cliniques et commerciales, en passant par les secteurs clés nécessaires à la conception, à la disponibilité, à l'implantation et à l'évaluation de ces thérapies transformatrices. ThéCell s'inscrit aussi dans la découverte et la mise à l'échelle des traitements originaux et transformateurs qui offrent une alternative personnalisée, ciblée et durable (parfois même curative) à des traitements génériques et chroniques.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, l'étudiant(e) doit répondre aux quatre critères suivants :

1. Être inscrit à temps plein à un programme de formation à la recherche de 2^e ou 3^e cycle de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et y avoir maintenu une moyenne académique de 3,3/B+ ou équivalent;
2. Être supervisé par un professeur de la Faculté de médecine membre régulier du Réseau ThéCell;
3. Ne pas cumuler plus de 40 000\$ en revenus de bourses durant l'année de l'octroi;
4. Ne jamais avoir été bénéficiaire de cette bourse.

Critères d'évaluation

1. Dossier académique (70%) :
 - Parcours – Progression et durée des études (20%)
 - Réalisations et expériences pertinentes (30%)
 - Reconnaissances – Prix, distinctions et bourses (20%)
2. Projet de recherche (30%):
 - Clarté (5%)
 - Originalité et faisabilité (5%)
 - Contribution à l'avancement des connaissances (10%)
 - Collaborations (10%)

Dossier de candidature

Veuillez transmettre votre dossier de candidature à coordination@reseauthecell.qc.ca en un seul document PDF dans l'ordre suivant :

- Lettre de motivation (1 page maximum);
- CV (format CCV FRQS);
- Copie des relevés de notes (si études hors Québec : veuillez fournir un document explicatif du système de notation);

- Résumé du projet de recherche (1 page maximum; marge de 2 cm minimum; interligne simple, police : Times New Roman 12 pts);
- Lettre de soutien du directeur de recherche.

Dates importantes

- Date limite des candidatures : 2 juin 2025
- Annonce de la personne récipiendaire : Août 2025
- Période d'octroi : 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026